

Avis de Sociétés

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Khaled MNIF.

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 503 812	5 500 483
moins : amort immob incorporelles		(2 133 216)	(2 037 802)
	1.1	4 370 596	3 462 681
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 930 587
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 930 587)	(1 859 996)
	1.2	(0)	70 591
Immobilisations corporelles		43 543 489	42 367 487
moins : amort immob corporelles		(32 069 886)	(30 160 316)
	1.3	11 473 603	12 207 171
Immobilisations financières		507 115	564 397
moins : provisions immob financières		(294 710)	(385 910)
	1.4	212 406	178 487
Autres actifs non courants	1.4	78 358	131 791
Total des actifs non courants	1	16 134 962	16 050 721
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		18 060 350	22 251 231
moins: provisions sur stocks		(1 470 715)	(1 406 592)
	2.1	16 589 635	20 844 639
Clients et comptes rattachés		24 689 756	22 817 727
moins: provisions sur clients		(4 242 402)	(3 890 601)
	2.2	20 447 354	18 927 126
Autres actifs courants		6 701 174	4 848 381
moins: provisions sur AAC		(720 811)	(705 825)
	2.3	5 980 363	4 142 557
Placements et autres actifs financiers		224 421	224 488
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)
	2.4	217 828	217 894
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	5 860 562	3 870 564
Total des actifs courants		49 095 741	48 002 780
TOTAL DES ACTIFS		65 230 703	64 053 501

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		12 495 000	11 818 640
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		26 535 000	25 858 640
Résultat consolidé - Part du Groupe		1 676 521	2 558 365
Total des capitaux propres après résultat consolidé		28 211 521	28 417 006
Intérêt des minoritaires		97 791	279 334
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Crédit à moyen et long terme	4.1	1 619 054	1 838 363
Provisions pour risques et charges	4.2	240 971	257 686
Total des passifs non courants		1 860 025	2 096 049
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 746 426	11 296 841
Autres passifs courants	5.2	7 467 734	4 308 065
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	16 847 205	17 656 207
Total des passifs courants		35 061 366	33 261 113
Total des passifs		36 921 391	35 357 162
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		65 230 703	64 053 501

Groupe SIAME
Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Revenus	6	53 474 669	58 615 122
Production immobilisée		408 619	865 414
Autres produits d'exploitation		69 695	96 086
Produits d'exploitation		53 952 982	59 576 622
Variation de stock des PF et des encours		(4 795 741)	3 354 242
Achats d'approvisionnements consommés	7	(29 296 944)	(42 473 908)
Charges de personnel	8	(9 491 802)	(8 925 526)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 678 324)	(2 593 012)
Autres charges d'exploitation	9	(3 605 334)	(3 808 351)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 084 837	5 130 066
Charges financières nettes	10	(2 277 081)	(2 584 009)
Produits des placements		8 023	30 119
Autres gains ordinaires		370 153	572 861
Autres pertes ordinaires		(137 448)	(157 337)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 048 484	2 991 699
Impôt sur les bénéfices		(633 443)	(824 676)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		1 415 041	2 167 023
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 415 041	2 167 023
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		1 415 041	2 167 023
Résultat du Groupe		1 676 521	2 558 365
Résultat Hors Groupe		(261 480)	(391 342)

(*) retraité pour les besoins de comparaison

Groupe SIAME
Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		1 415 041	2 167 023
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 397 645	2 938 748
Variation des:			
- stocks		4 172 455	3 801 589
- créances	-	1 598 232	605 445
- autres actifs	-	532 098	1 704 865
- fournisseurs et autres dettes	-	781 349	5 957 618
- Résorption subvention d'investissement	-	22 870	23 813
- Charges financières nettes		121 269	236 318
- Plus ou moins values de cession	-	11 214	424 389
- Plus ou moins values de cession Titres		-	-
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	6 723 345	5 048 168
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp	-	2 426 967	4 327 898
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		193 000	594 320
Encaissements / acquisitions d'immobilisations financières		94 023	16 752
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières	-	57 197	63 923
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants	-	38 724	157 626
Encaissements / autres valeurs immobilisées		31 642	36 837
Décaissements / autres valeurs immobilisées	-	60 300	41 666
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	- 2 264 523	- 3 943 204
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variation/ capitaux propres		384 649	113 357
Subvention d'investissements		-	-
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	-	975 481	1 248 199
Variations des emprunts (MT)	-	542 062	257 633
Dividendes et autres distributions	-	2 199 971	2 105 763
Constitution de société		-	-
Augmentation du capital		-	50 000
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	- 3 332 865	- 951 840
VARIATION DE TRESORERIE			
		1 125 957	153 124
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE			
		- 2 323 440	- 2 476 564
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE			
		- 1 197 483	- 2 323 440

1-PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 9 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1^{er} Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2020, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée pour les besoins de la consolidation.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISE

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2020. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégagant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupes et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

*** L'ECART D'EVALUATION**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** LE GOODWILL**

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n° 38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n° 38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- L'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2020 ;
- Les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1^{er} janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «immobilisations corporelles». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOOTALU	81,47%	81,47%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	81,43%	81,43%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	50,00%	50,00%	IG	IG
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	25,50%	25,50%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	95,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	47,50%	47,50%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

❖ SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

❖ SOCIETES FILIALES DE LA SIAME :

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

- ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

- ***SOCIETE ELECTRICA***

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme de la « SIAME ».

- ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL SARL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

- ***SOCIETE SITEL***

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

- ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

- ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 800 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

- ***SOCIETE MEDIKA-TECH SARL***

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

- ***SOCIETE I@T Europe***

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, audit et expertise de système informatiques, la vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 16 134 962 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2020	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	6 503 812	- 2 133 216	-	4 370 596
Ecarts d'acquisition	1 930 587	- 1 930 587	-	0
Immobilisations corporelles	43 543 489	- 32 069 886	-	11 473 603
Immobilisations financières	507 115	-	- 294 710	212 406
Autres actifs non courants	78 358	-	-	78 358
Total	52 563 361	- 36 133 689	- 294 710	16 134 962

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 4 370 596 TND au 31 décembre 2020, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2020	Cumul amort. 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
Investissement de recherche et de développement	574 557	- 565 345	9 212
Concessions, marques, brevets et licences	1 025 478	- 443 618	581 859
Logiciels	658 043	- 1 120 602	- 462 559
Site web	9 610	- 3 651	5 959
Activités de développement en cours	4 236 124	-	4 236 124
Total	6 503 812	- 2 133 216	4 370 596

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis totalement. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
SITEL	2000	402 346	20%	- 402 346	-
CONTACT	1998	- 13 813	100%	- 13 813	-
TOUTALU	2007	21 500	20%	- 21 500	-
ELECTRICA	2009	17 933	20%	- 17 933	-
ELECTRICA	2011	- 120 019	100%	- 120 019	-
CONTACT	2012	314 975	20%	- 314 975	-
CONTACT	2013	219 982	20%	- 219 982	-
SITEL	2014	- 11 021	100%	- 11 021	-
CONTACT	2014	349 990	20%	- 349 990	-
TOUTALU	2015	322 262	20%	- 428 143	-
CONTACT	2016	249 982	20%	- 249 982	- 0
TOUTALU	2017	176 470	20%	- 70 588	-
Total		1 930 587		- 1 930 587	0

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 11 473 603TND au 31 décembre 2020, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2020	Cumul amort. 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
Terrain	946 702	-	946 702
Constructions	8 469 737	- 5 166 624	3 303 112
Matériels & outillages	24 770 743	- 19 802 064	4 968 680
Mat de transport	2 058 497	- 1 717 903	340 595
MMB	1 904 950	- 1 579 545	325 405
Agencements & aménagements	3 089 797	- 2 308 577	781 220
Immobilisations prises en leasing	1 940 061	- 1 489 659	450 402
Immobilisations chez les tiers	9 564	- 5 514	4 050
Immobilisations encours	353 437	-	353 437
Total	43 543 489	- 32 069 886	11 473 603

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 212 405TND au 31 décembre 2020, se détaille ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2019		VCN 31/12/2019	Situation 31/12/2020		VCN 31/12/2020
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	-	-	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
ACTIONS ELECTROSTAR	-	-	-	-	-	-
ACTIONS STEQ	-	-	-	-	-	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
Titres de participation	304 880	(304 263)	617	216 880	(216 263)	617
Prêts	37 098	(3 200)	33 898	37 017	-	37 017
Emprunt national	4 800	-	4 800	800	-	800
Cautionnements	217 619	(78 447)	139 172	252 419	(78 447)	173 972
Autres immobilisations financières	259 517	(81 647)	177 870	290 235	(78 447)	211 788
Total des immobilisations financières	564 397	(385 910)	178 487	507 115	(294 710)	212 406

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 78 358 TND à la clôture de l'exercice 2020 contre 131 791 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 49 095 741TND au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	18 060 350	- 1 470 715	16 589 635
Clients et comptes rattachés	2.2	24 689 756	- 4 242 402	20 447 354
Autres actifs courants	2.3	6 701 174	- 720 811	5 980 363
Placements et autres actifs financiers	2.4	224 421	- 6 593	217 828
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	5 860 562	-	5 860 562
Total		55 536 262	- 6 440 522	49 095 741

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2020 à 16 589 635 TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Stock SIAME	12 402 584	16 103 690	- 3 701 106
Provision pour dépréciation stock SIAME	- 1 242 900	- 1 207 573	- 35 327
Stock SITEL	160 871	331 457	- 170 586
Provision pour dépréciation stock SITEL	- 4 929	- 4 929	-
Stock CONTACT	2 215 333	2 417 846	- 202 513
Provision pour dépréciation stock CONTACT	- 134 059	- 105 263	- 28 796
Stock ELECTRICA	1 332 046	1 824 503	- 492 457
Provision pour dépréciation stock ELECTRICA	- 88 826	- 88 826	-
Stock TOUTALU	1 690 798	1 572 495	118 303
Stock SIAME Internationale	-	1 241	- 1 241
Stock Travaux en cours IAT	195 624	-	195 624
Stock MEDIKATECH	63 095	-	63 095
Total	16 589 635	20 844 639	- 4 255 004

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2019 et 2020 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA », « TOUTALU » et « SITEL » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 20 447 354 TND au 31 décembre 2020, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Clients ordinaires	18 070 200	17 247 218	822 982
Clients, retenues de garantie	-	-	-
Clients, effets à recevoir	1 672 055	783 781	888 273
Clients douteux	4 947 501	4 786 728	160 773
Total brut	24 689 756	22 817 727	1 872 029
Provision pour dépréciation des comptes clients	- 4 242 402	- 3 890 601	- 351 800
Total net	20 447 354	18 927 126	1 520 228

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 5 980 363TND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Etat, impôts et taxes actif	2 983 634	3 007 765	- 24 131
Actif d'impôt différé	75 307	-	75 307
Avances et acomptes au personnel	107 986	159 318	- 51 332
Avances et acomptes fournisseurs	1 106 184	354 719	751 465
Fournisseurs RRR à obtenir	-	298 007	- 298 007
Débiteurs divers	1 843 280	712 910	1 130 370
Charges constatées d'avance	489 035	254 558	234 478
Produits à recevoir	95 747	61 105	34 642
Total brut	6 701 174	4 848 381	1 852 793
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 720 811	- 705 825	- 14 987
Total net	5 980 363	4 142 557	1 837 806

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 217 828TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2020		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	224 421	- 6 593	217 828
Total	224 421	- 6 593	217 828

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 5 860 562 TND au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2020		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	3 699 734	-	3 699 734
Valeurs à l'encaissement	2 160 827	-	2 160 827
Total	5 860 562	-	5 860 562

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres consolidés s'élevant à 28 309 312 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capital social	14 040 000	14 040 000	-
Réserves consolidées	12 495 000	11 818 640	676 360
Total des capitaux propres avant résultat	26 535 000	25 858 640	676 360
Résultat consolidé - Part du groupe	1 676 521	2 558 365	- 881 844
Intérêts des minoritaires	97 791	279 334	- 181 543
Total des capitaux propres après résultat & IM	28 309 312	28 696 339	- 387 027

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les intérêts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultat consolidé	Part des minoritaires	
SIAME	12 130 067	2 491 471	12 130 067	-	2 491 464	-	-
ELECTRICA	- 840 225	- 950 108	- 697 776	31 956	- 918 152	- 31 956	825 595
SIAME INTER	117 548	156 266	217 533	25	156 256	10	149 990
SITEL	- 1 564 700	- 617 238	- 935 174	- 227 196	- 617 238	-	597 670
CONTACT	3 554 322	857 583	3 334 441	31	857 579	4	3 029 850
TOUTALU	- 1 750 131	28 495	- 1 375 512	194 520	- 47 373	5 280	2 301 450
IAT	- 91 569	- 498 026	- 70 784	329 216	- 249 013	- 249 013	400 000
MEDIKA TECH	- 44 123	23 490	- 36 751	41 629	5 990	17 500	51 000
IAT EUR	- 85 172	- 6 295	- 71 043	- 10 909	- 2 990	- 3 305	61 173
Total	11 426 017	1 485 638	12 495 000	359 270	1 676 521	- 261 480	7 416 728

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 1 860 025 TND au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt	1 619 054	1 838 363
Provision pour risques et charges	240 971	257 686
Total	1 860 025	2 096 049

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 1 619 054TND, correspond à la dette bancaire et leasing au 31 décembre 2020. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Emprunt SIAME	372 012	604 100	- 232 089
Emprunt SITEL	33 008	66 150	- 33 142
Emprunt CONTACT	453 247	674 063	- 220 817
Emprunt TOUTALU	235 760	349 990	- 114 230
Emprunt ELECTRICA	112 565	19 583	92 981
Emprunt IAT	205 799	124 476	81 323
Emprunt IAT EUROPE	2 120	-	2 120
Emprunt MEDIKATECH	204 544	-	204 544
Total	1 619 054	1 838 363	- 219 309

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 240 971 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
TOUTALU	Provision pour risques et charges	1 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	70 000
SITEL	Provision pour risques et charges	169 174
Total		240 971

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 35 061 366 TND au 31 décembre 2020, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2020
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 746 426
Autres passifs courants	5.2	7 467 734
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	16 847 205
Total		35 061 366

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2020, ce poste consolidé s'élevant à 10 746 426TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fournisseurs d'exploitation	7 541 933	7 326 848	215 085
Fournisseurs, factures non parvenues	587 756	863 317	- 275 561
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	2 494 986	2 992 774	- 497 788
Fournisseurs, retenues de garanties	4 620	11 440	- 6 820
Fournisseurs d'immobilisations	117 131	102 462	14 669
Total	10 746 426	11 296 841	- 550 415

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 7 467 734TND au 31 décembre 2020, s'analysant comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Etat, impôts et taxes passifs	2 738 968	2 017 495	721 473
Organismes sociaux	942 544	824 152	118 393
Personnel et comptes rattachés	749 509	740 976	8 533
Clients, avances et acomptes	231 372	245 155	- 13 783
Dividendes et autres distributions	-	15 171	- 15 171
Créditeurs divers	1 888 810	96 998	1 791 811
Charges à payer	706 744	342 749	363 995
Produits constatés d'avance	207 288	4 189	203 099
Provisions courantes pour risques et charges	2 500	21 180	- 18 680
Total	7 467 734	4 308 065	3 159 669

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2020 à 16 847 205TND se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Crédits de gestion	9 679 292	10 336 824	- 657 532
Echéance à moins d'un an /crédits	2 209 292	2 239 774	- 30 482
Intérêts courus sur emprunts	61 403	77 237	- 15 834
Autres passifs financiers	11 949 987	12 653 836	- 703 848
Concours bancaires	4 897 218	5 002 371	- 105 154
Total	16 847 205	17 656 207	- 809 002

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 53 474 669 TND se détaille comme suit :

Désignation	2020		2019		Variation	
	En TND	en %	En TND	en %	En TND	en %
CA SIAME	33 331 274	62,3%	35 070 869	57,73%	- 1 739 595	33,84%
CA SITEL	1 318 822	2,5%	2 268 817	4,55%	- 949 996	18,48%
CA CONTACT	13 467 152	25,2%	15 783 757	19,67%	- 2 316 606	45,07%
CA ELECTRICA	1 147 359	2,1%	2 431 326	15,74%	- 1 283 966	24,98%
CA TOUTALU	1 403 007	2,6%	1 421 816	2,22%	- 18 810	0,37%
CA IAT	666 720	1,2%	615 935	0,00%	50 785	-0,99%
CA SIAME INTERNATIONAL	1 806 888	3,4%	982 983	0,08%	823 905	-16,03%
CA MEDIKA TECH	304 016	0,6%	39 619	0,00%	264 397	-5,14%
CA IAT EUROPE	29 432	0,1%	-	0,00%	29 432	-0,57%
Total	53 474 669	100%	58 615 122	100%	-5 140 454	100%

(*) retraité pour les besoins de comparaison

Revenus cumulés	55 974 423
Revenus intragroupe	2 499 754
Total Revenus consolidés	53 474 669

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés consolidés totalisent 29 296 944 TND à la clôture de l'exercice 2020. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2020	
	En TND	En %
Ach SIAME	15 868 686	54,16%
Ach SITEL	1 035 690	3,54%
Ach CONTACT	8 025 752	27,39%
Ach ELECTRICA	1 056 218	3,61%
Ach TOUTALU	1 537 003	5,25%
Ach IAT	243 927	0,83%
Ach SIAME INTER	1 261 888	4,31%
Ach MEDIKA TECH	259 100	0,88%
Ach IAT EUROPE	8 680	0,03%
Total	29 296 944	100%

NOTE -8- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

Désignation	2020	
	En TND	En %
CP SIAME	4 357 674	45,91%
CP ELECTRICA	254 361	2,68%
CP SITEL	279 549	2,95%
CP TOUTALU	576 168	6,07%
CP CONTACT	2 928 904	30,86%
CP IAT	1 086 846	11,45%
CP SIAME INTER	-	0,00%
CP MEDIKA TECH	8 301	0,09%
Total	9 491 802	100%

NOTE -9- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2020	
	En TND	En %
AC SIAME	1 748 329	48,49%
AC ELECTRICA	242 652	6,73%
AC SITEL	160 332	4,45%
AC TOUTALU	160 788	4,46%
AC CONTACT	780 470	21,65%
AC IAT	273 734	7,59%
AC SIAME INTER	188 490	5,23%
AC MEDIKA TECH	23 496	0,65%
AC IAT EUROPE	27 044	0,75%
Total	3 605 334	100%

NOTE -10- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2020	
	En TND	En %
CF SIAME	1 404 588	61,68%
CF ELECTRICA	219 731	9,65%
CF SITEL	215 248	9,45%
CF TOUTALU	274 708	12,06%
CF CONTACT	111 045	4,88%
CF IAT	40 669	1,79%
CF SIAME INTER	8 234	0,36%
CF IAT EUROPE	3	0,00%
CF MEDIKATECH	2 854	0,13%
Total	2 277 081	100%

NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2020, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 1 197 483 TND contre un solde négatif de 2 323 440 TND au 31 décembre 2019, soit une variation positive de 1 125 957 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2020
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11.1	6 723 345
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	11.2	- 2 264 523
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	11.3	- 3 332 865
Variation de la trésorerie		1 125 957

11.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à 6 723 345 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	1 740 645	- 325 604	1 415 041
Amortissements et provisions nettes de reprises	3 030 102	- 632 457	2 397 645
Variation des stocks	4 153 886	18 569	4 172 455
Variation des créances clients	- 1 793 157	194 925	- 1 598 232
Variation des autres actifs	- 456 790	- 75 307	- 532 098
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	2 495 270	- 1 713 921	781 349
Plus value / cessions d'immobilisations	- 11 214		- 11 214
Plus value / cessions des titres de participation	-		-
Résorption subvention d'investissement	- 22 870		- 22 870
Charges financières sur emprunts	121 269		121 269
Total	9 257 140	- 2 533 795	6 723 345

11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2020 à -2 264 523 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Décaissements sur acq. d'immo. corpo. et incorpo.	- 2 302 636	- 124 331	- 2 426 967
Encaissements provenant de la cession d'immo. corpo. et incorpo.	193 000		193 000
Décaissements sur acquisitions d'immo. financières	94 023		94 023
Encaissements provenant de la cession d'immo. financières	- 57 197	-	- 57 197
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	- 38 724	-	- 38 724
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	31 642		31 642
Décaissements sur autres actifs non courants	- 60 300	-	- 60 300
Total	- 2 140 192	- 124 331	- 2 264 523

11.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à -3 332 865 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Variation/ capitaux propres	41 143	343 506	384 649
Subvention d'investissements	-		-
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	- 975 481	-	- 975 481
Variations des emprunts (MT)	- 542 062	-	- 542 062
Dividendes et autres distributions	- 2 799 971	600 000	- 2 199 971
Augmentation du capital	-		-
Total	- 4 276 371	943 506	- 3 332 865

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de 65 230 703 TND et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de 1 676 521 TND.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Les fonds propres de la filiale « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2020 à 1 078 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- La situation nette comptable de la filiale « SITEL » est négative et s'élève au 31 décembre 2020 - 1 187 mTND est par conséquent, inférieure à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.
- La situation nette comptable de la filiale « ELECTRICA » est négative et s'élève au 31 décembre 2020 à -660 mTND est par conséquent, inférieure à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 12 415 316 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 4 361 502 TND arrêté au 31 décembre 2020.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2020 à 33 733 789TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du système de contrôle interne de la SIAME et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 25 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif